TSX : **IMG** NYSE : **IAG**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE BOTO D'IAMGOLD AMÉLIORE CONSIDÉRABLEMENT LES ASPECTS ÉCONOMIQUES DU PROJET

Taux de rendement interne de 23 %, après impôt
Période de récupération de 3,4 ans
Valeur actualisée nette de 261 millions $

Tous les montants sont exprimés en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 22 octobre 2018 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce des résultats positifs à la suite de l'étude de faisabilité (« ÉF ») réalisée pour son projet Boto (le « Projet »), au Sénégal, en Afrique de l'Ouest. Les résultats montrent un projet économiquement fort comportant une production anticipée à faible coût et une longue durée d'exploitation. L'ÉF démontre une importante amélioration économique et opérationnelle comparativement aux résultats de l'étude de préfaisabilité (« ÉPF ») annoncés en février de cette année. L'ÉF servira à étayer une demande de concession minière au quatrième trimestre de 2018.

FAITS SAILLANTS DU PROJET (SUR UNE BASE À 100 %)

- Augmentation des réserves prouvées et probables de 0,51 million d'onces à 1,93 million d'onces d'une teneur de 1,71 g Au/t par rapport aux réserves prouvées et probables dans l'ÉPF
- Ressources indiquées (incluant les réserves) de 2,49 millions d'onces d'une teneur de 1,61 g Au/t
- Durée de vie de la mine (DVM) de 12,8 ans et capacité de l'usine de 2,75 millions de tonnes par année
- Production annuelle moyenne sur la durée de vie de la mine de 140 000 onces et moyenne annuelle de 160 000 onces au cours des six premières années
- Coûts décaissés directs sur la durée de vie de la mine de 714 $ par once et coûts de maintien tout inclus (CMTI) de 753 $ par once
- Taux de rendement interne (TRI) après impôt de 23 % et période de récupération de 3,4 années
- Valeur actualisée nette (VAN) de 261 millions $ (taux d'actualisation de 6 %) à un prix de l'or de 1 250 $/once
- Coûts d'investissement initiaux de 254 millions $

Steve Letwin, président et chef de la direction d'IAMGOLD, a indiqué : « Boto a évolué depuis les activités de prospection primaire ayant mené à la découverte de réserves de près de 2 millions d'onces d'or. Je félicite l'équipe d'avoir réussi à autant améliorer les aspects économiques du projet. Le TRI de 23 %, après d'impôt et l'augmentation de la VAN de 151 % selon un prix de l'or hypothétique révisé à la baisse représentent une nette amélioration par rapport aux mêmes paramètres annoncés dans l'étude de préfaisabilité. Nous avons là un projet solide et à faible coût qui devrait générer 140 000 onces annuellement, en moyenne, pendant près de 13 années. Bien que la décision d'investissement finale n'ait pas encore été prise et qu'il reste du travail à faire en ce qui a trait aux permis, il s'agit d'un projet de grande valeur qui vient s'ajouter au profil impressionnant de croissance d'IAMGOLD. »

L'ÉF a été réalisée conjointement par IAMGOLD et Lycopodium Minerals Canada Ltd. (Lycopodium) à partir des données provenant des études techniques effectuées par des experts-conseils spécialisés. Elle constitue une étude exhaustive de la viabilité technique et économique d'un projet minier rendu au stade de confirmation du choix de la méthode d'extraction privilégiée et d'une méthode efficace de traitement du minerai.

Un rapport technique résumant l'ÉF sera déposé sur SEDAR demain.

FAITS SAILLANTS DE L'ÉF (sur une base à 100 %).

Aspects économiques et paramètres clés du projet	
Capacité d'extraction	18,2 Mtpa
Capacité d'usinage	2,75 Mtpa
Production aurifère annuelle moyenne sur la DVM	140 000 onces
Taux de récupération moyen sur la DVM	89,5 %
Durée de vie de la mine	12,8 années
Total des coûts décaissés directs moyens sur la DVM	714 $/once
CMTI moyen sur la DVM	753 $/once
Teneur moyenne	1,71 g Au/t
Ratio de décapage moyen sur la DVM	5,8:1
Coûts d'investissement estimés	
Investissement initial	254 millions $
Investissement de maintien	66 millions $
Prix de l'or utilisé dans l'analyse financière	1 250 $/once
VAN net d'impôt (6 %)	261 millions $
TRI net d'impôt	23,0 %
Période de récupération	3,4 années

Taux de change €/$ US de 1:1,20; prix du pétrole : 75 $ le baril

RESSOURCES MINÉRALES

L'estimation des ressources minérales utilisée dans l'étude est résumée ci-dessous.

Déclaration des ressources minérales – 8 mai 2018				
Classification	**Tonnes (milliers)**	**Teneur (g Au/t)**	**Onces contenues (milliers)**	**Onces contenues attribuables (milliers)**
Indiquées	48 045	1,61	2 487	2 238
Présumées	2 483	1,80	144	130

Notes :

1. D'après les définitions de l'ICM pour la classification des ressources minérales.
2. Les ressources minérales comprennent les réserves minérales.
3. Les teneurs de coupure utilisées dans la déclaration des ressources minérales varient entre 0,37 g Au/t et 0,51 g Au/t selon le profil d'altération.
4. Les ressources minéralisées déclarées sont contenues dans une enveloppe de fosse préliminaire optimisée.
5. Les ressources minérales sont estimées en utilisant un prix de l'or à 1 500 $ US l'once.
6. La proportion attribuable représente les dividendes calculés à 90 % pour IAMGOLD et à 10 % pour le gouvernement du Sénégal.

RÉSERVES MINÉRALES

Les tonnes, les teneurs et la classification des réserves minérales dans le plan minier de l'ÉF sont résumées ci-dessous.

Déclaration des réserves minérales – 30 août 2018				
Classification	**Tonnes (milliers)**	**Teneur (g Au/t)**	**Onces contenues (milliers)**	**Onces contenues attribuables (milliers)**
Probables	35 060	1,71	1 926	1 733
Prouvées et probables	35 060	1,71	1 926	1 733
Stériles dans la conception de la fosse	204 335			
Tonnage total dans la conception de la fosse	239 397			

Notes :

1. D'après les définitions de l'ICM pour la classification des réserves minérales.
2. Les réserves sont estimées d'après des méthodes d'extraction à ciel ouvert.
3. Les réserves sont basées sur un prix de l'or de 1 200 $ par once.
4. Les teneurs de coupure utilisées varient entre 0,46 g Au/t et 0,63 g Au/t selon le profil d'altération et le secteur de la fosse.
5. La récupération moyenne est fixée à 89,5 %.
6. Les coûts d'exploitation minière ($/t traitée) : 13,01 $/t. Coûts de transformation : 15,04 $/t. Frais généraux et administratifs (incluant les coûts d'affinage) : 4,22 $/t.
7. La proportion attribuable représente les dividendes calculés à 90 % pour IAMGOLD et à 10 % pour le gouvernement du Sénégal.

EXTRACTION ET TRAITEMENT

L'ÉF confirme que l'approche de mise en valeur privilégiée est une exploitation minière à ciel ouvert conventionnelle par pelles mécaniques et camions, un traitement du minerai intégrant du concassage primaire, du broyage et une lixiviation au cyanure, puis une récupération de l'or en utilisant du charbon en pulpe, de la désorption et de l'électrolyse.

L'exploitation minière à ciel ouvert comporte environ 14 Mt de découverture et 2 Mt de minerai à empiler pendant la préproduction minière répartie sur une période de préproduction de 15 mois qui sera suivie de l'extraction minière de 12,8 ans comprenant l'accumulation d'empilements. Le taux d'extraction maximal est de 33 Mt par année. La teneur moyenne du minerai est de 1,71 g Au/t et le ratio de découverture sur la durée de vie de la mine est de 5,8:1.

Travaux futurs

L'ÉF servira à étayer la demande de concession minière qui sera déposée au quatrième trimestre de 2018 et dont l'approbation est attendue au premier semestre de 2019. En attendant, l'équipe de projet continuera d'optimiser les aspects de conception du projet et réalisera un programme de forage de condamnation dans l'infrastructure. L'équipe d'exploration travaille à consolider des concessions de prospection supplémentaires près du projet Boto et poursuivront la prospection en cours pour accroître les ressources à proximité des fosses de ressources et identifieront et évalueront les cibles d'exploration prioritaires en vue de découvrir des ressources minérales additionnelles.

Personnes qualifiées

L'ÉF préparée par IAMGOLD et Lycopodium intègre les travaux réalisés par IAMGOLD, Lycopodium et les personnes qualifiées et experts-conseils spécialisés (comme définies dans la Norme canadienne 43-101). Les personnes qualifiées de Lycopodium sont indépendantes d'IAMGOLD et elles ont revu et approuvé le présent communiqué de presse. Les personnes qualifiées d'IAMGOLD ne sont pas indépendantes d'IAMGOLD et elles ont revu et approuvé le présent communiqué de presse. Voici les secteurs de

responsabilité de chaque personne qualifiée ayant pris part à la préparation de l'ÉF sur laquelle le rapport technique :

Personnes qualifiées de Lycopodium

- N. Lincoln, ingénieur professionnel : sommaire, introduction, infrastructure du projet, recours à d'autres experts, essais de traitement des minerais et essais métallurgiques, méthodes de récupération et ensemble des coûts d'investissement minier et coûts opérationnels de l'usine.
- R. McIsaac, ingénieur professionnel (Knights Piésold) : gestion des résidus et de l'eau.

Personnes qualifiées des consultants et experts-conseils spécialisés

- P. Daigle, ingénieur professionnel (AGP Mining Consultants) : sommaire, accessibilité, géographie physique, type de gîte, exploration, forage, préparation, analyse et sécurité des échantillons, vérification des données, estimation des ressources minérales.
- G. Zurowski, ingénieur professionnel (AGP Mining Consultants) : sommaire, conception minière, coûts d'investissement minier et coûts opérationnels, estimations des réserves.
- R. Thomas, MAusIMM CP Geotech (expert-conseil d'Absolute Geotechnics) : géotechnique en exploitation à ciel ouvert.

Personnes qualifiées d'IAMGOLD

- M. Lanctot, ing. : sommaire, description des propriétés et emplacement, historique, obtention des permis, analyse financière et propriétés adjacentes.

Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été examinés et approuvés par Craig MacDougall, géologue professionnel, vice-président principal, Exploration, d'IAMGOLD. M. MacDougall est une personne qualifiée pour les besoins de la Norme canadienne 43-101.

TÉLÉCONFÉRENCE

Une téléconférence aura lieu le mardi 23 octobre 2018 à 8 h 30 (HAE) au cours de laquelle la direction discutera des résultats de l'étude de faisabilité du projet Boto. Une webdiffusion de la téléconférence sera disponible sur le site Web d'IAMGOLD à l'adresse : www.iamgold.com.

Renseignements au sujet de la téléconférence : Nº sans frais en Amérique du Nord : 1 800 319-4610 ou 1 604 638-5340.

L'enregistrement de l'appel sera disponible pendant un mois après la téléconférence en composant le nº sans frais en Amérique du Nord : 1 800 319-6413 ou 1 604 638-9010, mot de passe : 2697#.

Énoncés prospectifs

Toutes les estimations des réserves et des ressources minérales déclarées par la Société ont été estimées conformément à la Norme canadienne 43-101 et aux normes définies par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (10 mai 2014). Ces normes diffèrent de façon considérable des exigences de la U.S. Securities and Exchange Commission (SEC). Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée.

Certains renseignements dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis. Toute l'information contenue dans ce document, y compris l'information relative aux énoncés prospectifs, est formulée à la date du présent document. Les énoncés prospectifs se rapportent à des événements futurs ou à un rendement futur et reflètent les estimations, les prévisions, les attentes ou les opinions actuelles concernant des événements futurs, et comprennent, sans s'y limiter :

(i) la quantité estimée et la teneur des ressources et des réserves minérales ;

(ii) l'ÉF représentant une option viable de mise en valeur du projet ;

(iii) l'estimation de coûts d'investissement nécessaires à la construction des installations minières et de mise en production, les coûts d'investissement de maintien et la durée de la période de récupération du financement ;

(iv) la quantité de la production future de l'or produit et du métal récupéré ;

(v) les prévisions des coûts opérationnels ou d'exploitation, des coûts totaux prévus, du flux de trésorerie net, de la valeur actualisée nette et du rendement de la mine en exploitation.

Tout énoncé qui exprime ou suppose des discussions en ce qui concerne les prévisions, attentes, croyances, plans, projections, objectifs, hypothèses ou événements ou rendement futurs (incluant, sans s'y limiter, des mots ou expressions tels que « s'attendre à », « anticiper » « prévoir », « planifier », « projeter », « estimer », « supposer », « envisager », « avoir l'intention de », « stratégie », « buts », « objectifs », ou que certaines actions, événements ou résultats « pourront/pourraient » ou « devront/devraient » être pris, survenir ou être atteints, y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable), n'est pas un énoncé de faits historiques et peut être un énoncé prospectif.

Les énoncés prospectifs sont établis en fonction de certaines opinions ou hypothèses formulées par IAMGOLD ou ses consultants et experts-conseils selon l'information dont ils disposent. Parmi les hypothèses importantes posées ci-dessus, on note les suivantes :

(i) la présence et la continuité des métaux au projet Boto aux teneurs estimées ;

(ii) les caractéristiques géotechniques et métallurgiques de la roche se conformant aux résultats d'échantillons, y compris la quantité et la qualité de l'eau à dévier ou à traiter pendant les activités minières ;

(iii) la capacité et la durabilité de différents équipement et machinerie ;

(iv) la disponibilité du personnel au moment voulu, et la disponibilité de la machinerie et de l'équipement aux prix estimés et conformes aux calendriers de livraison prévus ;

(v) les taux de change ;

(vi) les prix de vente des métaux et les taux de change anticipés ;

(vii) les taux d'actualisation appropriés appliqués aux flux de trésorerie prévus dans l'analyse économique ;

(viii) les taux d'imposition et de redevances applicables à l'exploitation minière proposée ;

(ix) la disponibilité de financement acceptable en vertu de la structure et des coûts présumés ;

(x) les pertes anticipées liées à l'exploitation et à la dilution ;

(xi) le rendement métallurgique ;

(xii) les exigences raisonnables en matière d'imprévus ;

(xiii) la réalisation des activités proposées ;

(xiv) la délivrance des permis et des autres approbations réglementaires selon des modalités acceptables ;

(xv) l'exécution des engagements d'évaluation environnementale et des ententes avec les collectivités locales.

Même si la direction estime que ces hypothèses sont raisonnables selon l'information disponible, elles pourraient s'avérer incorrectes. La formulation d'un grand nombre d'énoncés prospectifs tient pour acquis que les autres énoncés prospectifs sont exacts, comme les énoncés au sujet de la valeur actualisée nette et du taux de rendement interne, lesquels sont fondés sur d'autres énoncés prospectifs et hypothèses indiquées aux présentes. L'information liée aux coûts a été préparée en utilisant les valeurs actuelles, mais ces coûts seront engagés antérieurement.

De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, et il existe un risque que les estimations, les prévisions, les projections et les autres énoncés prospectifs ne se concrétisent pas ou que les hypothèses ne reflètent pas la réalité future. La Société met en garde le lecteur de ne pas se fier indûment à ces énoncés, étant donné que différents

facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des opinions, des plans, des objectifs, des attentes, des prévisions, des estimations, des hypothèses et des intentions qui sont exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque peuvent être généralement décrits comme le risque que les hypothèses et estimations mentionnées ci-dessus ne se matérialisent pas, et incluent en particulier sans s'y limiter : les risques liés aux variations de teneur dans le matériau identifié en tant que ressources et réserves minérales par rapport aux prévisions ; les variations des taux de récupération et d'extraction ; les caractéristiques géotechniques différentes que celles prévues de la roche à extraire ou au travers de laquelle l'infrastructure est construite ; la quantité d'eau à dévier ou à traiter pendant l'exploitation minière différente de celle prévue pendant ou après la fermeture ou un débit d'eau différent ; l'évolution des marchés mondiaux des métaux ; les risques associés aux fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain ; les augmentations des coûts en investissements et des coûts d'exploitation prévus ou des coûts imprévus ; les difficultés à attirer la main-d'œuvre nécessaire ; les hausses des coûts de financement ou les changements défavorables touchant les modalités du financement disponible, le cas échéant ; les taux d'imposition ou de redevances supérieurs à ceux prévus ; les changements dans les plans de développement ou plan minier en raison de changements logistiques, techniques ou autres ; les changements des paramètres du projet au fur et à mesure de la mise au point des plans ; les risques liés à l'obtention d'approbations réglementaires ; les retards dans les négociations avec les parties prenantes ; les changements dans la réglementation s'appliquant au développement, à l'exploitation et à la fermeture des activités minières par rapport à la réglementation actuelle ; les incidences de la concurrence sur les marchés où IAMGOLD exerce des activités ; les risques d'exploitation et d'infrastructure et les autres risques divulgués dans la notice annuelle déposée sur SEDAR au Canada (disponible sur www.sedar.com) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 et dans le formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la *United States Securities and Exchange Commission* sur EDGAR (disponible sur https://www.sec.gov/edgar/searchedgar/companysearch.html). IAMGOLD met en garde le lecteur que la liste précédente de facteurs qui peuvent influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive.

La Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif, verbalement ou par écrit, qui peut être fait, à l'occasion, par IAMGOLD ou en son nom, sauf si les lois l'exigent. La Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif, verbalement ou par écrit, qui peut être fait, à l'occasion, par IAMGOLD ou en son nom, sauf si les lois l'exigent.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest s'ajoutent des projets de mise en valeur et d'exploration. IAMGOLD est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :

Ken Chernin, v.-p., Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

Laura Young, directrice principale, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-4952 Cellulaire : 416 670-3815

Martin Dumont, analyste principal, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-5783 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :
Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site Web du groupe CNW à www.newswire.ca. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com.